



Dossier d'inscription -

Saison 2020 – 2021

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Certificat Médical Obligatoire Pour Tous*

*Ce certificat médical s'accompagne d'un questionnaire Covid 19 (QC19). Ce questionnaire est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession. Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB (ni aux Ligues, Comités et Clubs).

Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020.

Attention : Nouvelle Procédure dématérialisée

Etape 1 : Préparer les documents nécessaires à votre demande de pré-inscription en ligne

➤ **Certificat médical :**

Imprimer le certificat médical (disponible sur le site du club vlpbasket.fr. Le faire remplir et signer par le médecin puis le scanner (ou le prendre en photo).

➤ **Photo d'identité numérique**

➤ **Carte d'identité pour les majeurs scannée**

Etape 2 : Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne e-Licence

Vous avez reçu ou vous allez recevoir un mail d'inscription à votre club * :

Expéditeur : IDF0077049 [FFBB - e-LICENCE] - Demande de licence auprès du club IDF0077049 – VLR BASKET ; (

**Vérifiez dans les courriers indésirables de votre messagerie).*

➤ Accès en ligne en cliquant sur le bouton :

FORMULAIRE E-LICENCE

➤ Remplir toutes les rubriques en suivant les étapes

➤ Sélectionnez l'assurance (ou pas). Celle-ci est au choix du licencié et payée par celui-ci.

A la fin, la demande de pré-inscription est envoyée au club. **Elle sera validée lorsque nous aurons reçu le dossier club. Toute personne non à jour de ses cotisations antérieures ne pourra prétendre à une nouvelle licence.**

Pour les inscriptions nouvelles :

Faites vous connaître à l'adresse suivante vlpbasket77000@gmail.com avec les informations suivantes :Nom, Prénom, Adresse e-mail et Date de naissance

Vous reprendrez ensuite la même étape 2.



Etape 3: Remplir le dossier Club

- Document Fiche Club 2020-2021.pdf : ouvrir le document, le remplir, l'imprimer (ou l'inverse) et le signer.
- Renvoyer ce document, scanné ou photographié à l'adresse suivante secretariat.vlpbasket@hotmail.com
- Préparer le montant de la cotisation selon la grille ci-dessous :

Catégories		Année de naissance	Montant hors assurance*	Frais de mutation à rajouter au montant de la cotisation
BabyBasket / Lutins	U7	2014 – 2015 – 2016	140,00 €	-
Mini-poussins	U9	2012 – 2013	160,00 €	-
Poussins	U11	2010 - 2011	160,00 €	-
Benjamins	U13	2008 - 2009	170,00 €	-
Minimes	U15	2006 - 2007	170,00 €	25,00 €
Cadets	U17	2004 - 2005	180,00 €	50,00 €
Juniors	U20	2001 - 2002 - 2003	180,00 €	50,00 €
Seniors		2000 et avant	180,00 €	50,00 €
Vétérans		1990 et avant	130,00 €	50,00 €
Loisirs sans compétitions		2001 et avant	100,00 €	-

* Réduction famille : 15 euros à déduire pour la 2ème licence et 20 euros pour les suivantes.

* Les non-joueurs (**dirigeant / parent bénévole / technicien**) devant être licenciés ne payeront pas de cotisation.

Vous avez la possibilité de régler la ou les cotisation(s) en 3 fois. Les chèques seront à remettre avec l'ensemble du dossier et déposés en banque aux dates suivantes :

- 1^{er} chèque : entre le 20 et le 30 septembre / 2^{ème} chèque : entre le 20 et le 30 octobre
- 3^{ème} chèque : entre le 20 et le 30 novembre

A partir de décembre, cotisation encaissée en intégralité (dépôt en banque entre le 20 et 30 du mois).

Les remboursements ne pourront se faire que sur justificatif médical ou après accord du bureau sur demande écrite.

Le montant du remboursement sera égal au montant de la cotisation déduit du prix de la licence, de l'assurance FFBB et d'un forfait gestion de 15€.

Après le mois de décembre de l'année sportive en cours, l'association ne remboursera aucune cotisation et pour quelque motif que ce soit.

- Ne pas oublier les cases à cocher, les signatures, les numéros de vos chèques et si vous souhaitez un bon CAF ou une facture (délivrée sur cotisation réglée entièrement).

Etape 4 : Envoi du dossier Club

Adresser l'ensemble du dossier dématérialisé par mail : secretariat.vlpbasket@hotmail.com et remettre le règlement lors des permanences (horaires indiqués sur le site du club).

OU remettre l'ensemble du dossier et règlement lors des permanences annoncées sur le site du club.

A partir du 1 octobre, pas d'accès aux entraînements, ni aux compétitions si le dossier complet n'a pas été remis.

Pour tous renseignements contactez nous par mail vlpbasket77000@gmail.com ou secretariat.vlpbasket@hotmail.com ou via le facebook du club VLP Basket.